
RENCONTRE AVEC LE PREMIER MINISTRE - 1^{ER} SEPTEMBRE 2021

Chères et chers Camarades,

Ce mercredi 1^{er} septembre, une délégation du bureau confédéral (Yves Veyrier, Michel Beaugas, Béatrice Clicq et Serge Legagnoa) rencontrait le Premier ministre, accompagné des ministres du Travail, de l'Economie et des Finances et du secrétaire d'État chargé des Retraites et de la Santé au travail.

Cette rencontre s'inscrivait dans les échanges bilatéraux annoncés par le gouvernement avec les divers interlocuteurs sociaux (syndicaux et patronaux).

Le Premier ministre a fait part de l'agenda immédiat du gouvernement et des sujets sur lesquels il souhaitait recueillir nos analyses et positions.

Au titre de l'agenda immédiat, le Premier ministre a indiqué que la priorité numéro un demeurait la crise sanitaire, compte tenu à la fois de la gravité de la situation dans les territoires ultra marins et des interrogations sur la situation en métropole avec les retours de congés et la rentrée scolaire et universitaire en présentiel.

L'autre sujet d'action gouvernementale est celui de la reprise économique, avec l'objectif de la rendre « la plus vigoureuse, la plus riche en emploi ». Outre les divers dossiers de l'agenda social et du plan de relance qui avaient été bâtis par le gouvernement en juillet 2020, le gouvernement dit vouloir porter l'attention au suivi des dispositifs mis en place pour favoriser l'emploi et la formation des jeunes, au chômage de longue durée et au chômage des salariés seniors.

Le Premier ministre a aussi évoqué le sujet des métiers en tensions sous l'angle des compétences, formations et qualifications, soulignant qu'il avait pris note de nos positions relatives à l'attractivité des métiers en lien avec les conditions de travail et les salaires.

Sur ce dernier aspect il a particulièrement insisté sur les secteurs des HCR et de l'industrie agroalimentaire.

Sans surprise, le gouvernement, considérant que les conditions sont réunies au regard de la reprise d'activité et de l'emploi, entend revenir avec la réforme de l'assurance chômage, telle qu'initialement prévue au 1^{er} juillet dernier (suspendue à l'époque par le Conseil d'Etat saisi en référé par plusieurs confédérations syndicales).

Enfin, restant sur la position de la nécessité d'une réforme des retraites, le Premier ministre nous a questionné quant à notre attitude à l'égard d'une concertation en ce sens.

Pour ce qui nous concerne, nous avons rappelé nos positions et expressions sur la situation sanitaire, notamment notre contestation immédiate du lien fait entre la nécessité d'une vaccination la plus large et la plus rapide de la population et la menace de sanctions à cette fin, nous félicitant d'avoir empêché la création d'un motif de licenciement et de rupture de contrat de travail.

Nous avons, bien sûr, souligné l'enjeu de l'emploi – en réaffirmant nos revendications en la matière, liant emploi à salaire, qualité des contrats et des conditions de travail. Nous avons souligné que cette question valait effectivement majoritairement pour ce qui est des métiers en tensions – ajoutant l'enjeu du logement pour les jeunes. Nous avons de nouveau – c'est une expression constante de FO depuis plus d'un an – appelé à placer au cœur du plan de relance la revalorisation d'ensemble des emplois à bas salaire, à temps partiel et contrats précaires, dont les métiers dits de deuxième ligne sur lesquels les choses ont peu avancé et en tout cas pas au niveau de ce que nous revendiquons comme juste et nécessaire.

Et, puisque le gouvernement, lui-même, dit mettre l'accent sur l'enjeu de l'emploi, nous avons – ce qui n'a surpris personne tant notre expression publique a aussi été claire et constante – réaffirmé notre opposition à la réforme de l'assurance chômage et au retour de celle des retraites. Aussi, nous avons très précisément dit que nous ne nous inscrivions pas dans une concertation en ce sens, pas plus que sur la question de l'âge de la retraite, rappelant que nous n'avions eu aucune illusion sur le fait que c'était, depuis le départ, l'objectif visé par la réforme !

Expliquant les raisons de notre appel à la grève le 5 octobre, nous avons appuyé sur l'enjeu des salaires, du Smic et du point d'indice des fonctionnaires, comme celui des négociations de branches, à la fois comme éléments du pouvoir d'achat immédiat face à l'augmentation des prix, comme moyen de redistribution des richesses face à l'envolée des profits et des dividendes versés aux actionnaires, notamment en faveur du financement de la protection sociale collective.

Vous trouverez ci-joint trois dépêches rendant compte des principales expressions syndicales à l'issue de ces échanges bilatéraux.

Amitiés syndicales.

Yves VEYRIER,
Secrétaire général

Annexe 1 – Dépêche AEF du 01-09-2021 - Veyrier - Au-delà des incitations, il faut ajouter des actes avec des revalorisations du Smic et du point d'indice

Annexe 2 – Dépêche AFP – 01 septembre 2021 - Rencontre avec Jean Castex

Annexe 3 – Dépêche AFP_2 septembre 2021